



*Le fou de la
langue française*

Capsule linguistique

Ceci dit

Le pronom démonstratif **ceci** renvoie à ce qui suit.
Par exemple on peut dire : Je vous dirai **ceci** : Vous êtes formidable!

Inversement, le pronom démonstratif **cela** renvoie à ce qui précède.
Par exemple, on peut dire : Vous êtes formidable, tout le monde sait **cela**.

Bien qu'elle soit de plus en plus tolérée dans la langue populaire, l'expression **ceci dit** est illogique, puisque les paroles auxquelles on fait allusion ont déjà été prononcées.

Il est toujours préférable de dire : **Cela dit...**

Source : Guy Bertrand, *Le français au micro*, « Ceci dit », [en ligne], 2011,
<http://www.radio-canada.ca/radio/francaisamicro/index.asp?mot=ceci+dit&time=0%3A0%3A0>

Nancy Desjardins
Responsable de la valorisation
de la langue française
450 436-1580 poste 6428
